

Publié le 23 avril 2008

Gaz de Strasbourg fédère les installateurs

La Sem Gaz de Strasbourg a signé récemment les premières conventions annuelles «Elegaz» avec 64 chauffagistes alsaciens, un dispositif qui associe le fournisseur Gaz de Strasbourg à la Corporation obligatoire des patrons ferblantiers installateurs (Copfi).



Dans un univers concurrentiel, ces conventions «Elegaz» permettront à [Gaz de Strasbourg](#) et à la Copfi d'assurer une promotion conjointe de l'installateur et du fournisseur. Un moyen pour Gaz de Strasbourg de renforcer son engagement en faveur de la qualité de services au plus juste coût.

Avec sa filière Gaz de Barr, Gaz de Strasbourg est le premier distributeur de gaz naturel en Alsace. La société, qui assure la mise en place et l'entretien d'un réseau de 1 850 km, dessert 97 communes et 119 000 clients.